



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-03-11

Objet :

BUDGET ANNEXE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR – AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Date de la convocation	13.03.2024	COMPETENCE :	
Délégués en exercice	448	CAJA -Maison des Aidants	
Présents	75	Nombre de votants	88
Procurations	13	Suffrages exprimés	88
Date de mise en ligne	21.03.2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Présents / Suppléances / Procurations

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPLÉÉ PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	INT. COMMUNE	ALZHEIMER	SAAD	SSIAD
ARBON	DI PIETRO	Anne	X				X	X		
ARDIEGE	CONSTANTIN	Nathalie	X				X	X		X
ARGUENOS	MANCHADO	Florence	X				X	X		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				X	X	X	X
AULON	DURROUX	Jean-Claude			X	VIGNEAUX LAURE	X	X		
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				X	X		
AURIGNAC	BERGES	Monique	X				X	X		
AUSSON	DELPHIN	Anne-Marie	X				X	X	X	X
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				X	X		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				X	X		
BOUDRAC	CLARENS	Gilles	X				X	X	X	X
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				X	X		
BOUSSAN	LAPUYADE	Didier			X	DEMENITROUX EMMA	X	X		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				X	X		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				X	X		
CASTERA-VIGNOLES	NOSLIER	Sandrine	X				X	X		
CASTERA-VIGNOLES	POUZOL	Thierry	X				X	X		
CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	X				X	X	X	X
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				X	X		
CHAUM	BOUKEBBOUCHE	Farida			X	ANTUNES ARMINDA	X	X		
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				X	X		
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				X	X		
CLARAC	BASS	Veronique	X				X	X	X	X
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				X	X	X	X
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				X	X	X	X
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				X	X	X	X
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				X	X	X	X
FIGAROL	PERRIN	Lydie	X				X	X		
L'ISLE EN DODON	BERGOUNAN	Jeanette	X				X	X		
LABARTHE-INARD	BERSON BELLOT	Suzanne	X				X	X	X	X
LABARTHE-INARD	LAFORGUE	Jenny			X	BERSON BELLOT SUZANNE	X	X	X	X
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				X	X	X	X
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				X	X	X	X
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL ANNE MARIE	X	X	X	X
LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				X	X	X	X
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				X	X		

LECUSSAN	LUC	Christine	X				X	X	X	X
LESPITEAU	DUPUY	Jérôme	X				X	X	X	X
LIEOUX	DARBON	Nathalie			X	GRAMONT IRENE	X	X	X	X
LIEOUX	GRAMONT	Irene	X				X	X	X	X
LODES	LAUQUE	Regine	X				X	X	X	X
LOUDET	BUZON	Caroline			X	FRAUSTI CAMILLE	X	X	X	X
LOUDET	FRAUSTI	Camille	X				X	X	X	X
MALVEZIE	DEMIGUEL	Véronique	X				X	X		X
MALVEZIE	PACHERE	Christine	X				X	X		X
MARTRES DE RIVIERE	YECORA	Dominique	X				X	X		X
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				X	X	X	X
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				X	X	X	X
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				X	X		
MONTESPAN	DAUNES	Catherine	X				X	X		
MONTMAURIN	BOYER	Hélène	X				X	X		
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				X	X		
MONTOULIEU-ST-BERNARD	SORS	Camille	X				X	X		
ORE	RAYNAUD	Annie	X				X	X		
PEGUILHAN	DHAINE	Elisabeth	X				X	X		
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				X	X		
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				X	X		
PEYROUZET	PALMIER	Thierry			X	LOUDIERE AGNES	X	X		
POINTIS INARD	FOUSSAT	Anne-Marie	X				X	X	X	X
PONLAT-TAILLEBOURG	ABEILLE	Séverine	X				X	X	X	X
SAINT-ANDRE	RAULET	Eliane			X	BECHET MARIE	X	X		
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				X	X	X	X
SAINT-GAUDENS	PINET	Alain			X	NICOLAS MIREILLE	X	X	X	X
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				X	X	X	X
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette	X				X	X	X	X
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis			X	FARRE REGIS	X	X		
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				X	X	X	X
SAINT-MEDARD	DESJARDINS	Marie-Claude	X				X	X		
SAINT PAUL D'OUAIL	REDONNET	Jean-Luc			X	DANFLOUS MARIE-FRANCE	X	X		
SALEICH	DUDREUILH	Caroline	X				X	X		
SALHERM	de GAULEJAC	Michel			X	LAFFORGUE MATHIEU	X	X		
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				X	X		
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				X	X		
SARREMEZAN	ENEL	Catherine			X	FAGE AURELIE	X	X		
SARREMEZAN	FAGE	Aurélie	X				X	X		
SAUVETERRE DE COMMINGES	VERDIER	Marie	X				X	X		X
SAUX-ET-POMAREDE	DESPLANQUES	Marie-Claire			X	FOURMENT ELIANE	X	X	X	X
SAUX-ET-POMAREDE	FOURMENT	Eliane	X				X	X	X	X
SAVARTHES	GILLY	Martine	X				X	X	X	X
SAVARTHES	FAURE	Sylvette	X				X	X	X	X
SEDEILHAC	LARRIERU	Véronique	X				X	X	X	X

SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				X	X		X
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				X	X	X	X
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine			X	SARRAQUIGNE DENIS	X	X	X	X
VALENTINE	BAUWEN	Christel	X				X	X	X	X
VILLENEUVE DE RIVIERE	BORLIN	Céline	X				X	X	X	X
VILLENEUVE LECUSSAN	JACOMET	Martine		X		BOURGADE VALERIE	X	X	X	X
VILLENEUVE LECUSSAN	PUJADE	Valérie	X				X	X	X	X

Délibération n°2024-03-11

BUDGET ANNEXE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR M22 - ERRD 2023 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Monsieur Denis SARRAQUIGNE, Vice-président, présente l'affectation du résultat suivante sur le Budget « Centre d'Accueil de Jour ».

COMPTE DE RESULTAT (Exploitation)

Dans le respect des modalités définies dans le CPOM et en application des articles R.314-234 et 235 du Code de l'Action Sociale et de la Famille, l'affectation du résultat d'exploitation s'effectue en année N+1 sans reprise et est appréciée globalement, et non par section Hébergement/Dépendance/Soins.

L'exercice 2023 fait apparaître un **résultat comptable excédentaire de 63 984.78 €**.

Il convient donc :

- **D'AFFECTER 63 984.78 € au compte 10686 « Réserve de compensation des déficits »**

En cas de non-respect des modalités d'affectation décidées en CPOM, les autorités de tutelles et tarifcatrices, Agence Régionale de la Santé et Conseil Départemental, sont à même de s'opposer et prendre une décision modifiant cette affectation, en application des dispositions de l'article R314-230 du CASF.

FINANCEMENT (Investissement)

L'exercice 2023 présente :

- un **résultat comptable déficitaire de - 30 467.38€**
- une **capacité d'Autofinancement de 86 242.68€**
- un **apport sur le fonds de roulement 55 775.30€**

Pour mémoire, dans un environnement comptable de norme EPRD/ERRD, la reprise de résultat d'Investissement n'étant plus appliquée, aucune affectation de résultat n'est à effectuer.

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical

- **D'APPROUVER** l'affectation du résultat pour l'exercice 2023 du Centre d'Accueil de Jour.
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à transmettre au Trésor Public, aux Tutelles et à la Sous-Préfecture le document comportant les résultats approuvés ci-dessus.

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer les documents afférents à cette délibération

POUR : 88

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

ADOPTE

Fait et délibéré le 19 mars 2024

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

